

Vivre à martres

Bulletin municipal - Printemps 2025



@EricCorlay2025

Inauguration d'Angonia - Samedi 17 mai 2025

Le mot du Maire p.3

Vie municipale

Principales délibérations p.4
Cérémonies commémoratives p.4
Entretien des espaces verts p.5
Travaux en cours p.5

Budget communal p.6 & 7

Jeunesse

Le Groupe scolaire J. de la Fontaine p.8
Retour sur le Carnaval p.9
Espace jeunes p.9

La restauration scolaire

La loi EGALIM p.10
Le Menu du chef p.10

La vie à l'Ehpad

Concours de poème p.11
L'association des aînés p.11

L'agenda p.12 & 13

Culture

L'espace culturel Angonia p.14 & 15
Les métiers d'art p.16
Le Musée de la faïence p.17
Le Grand presbytère p.18 & 19
La médiathèque municipale p.20

Nos partenaires

Mutuelle Mutami p.21
Permanence de l'Afidel p.21
SDEHG p.21

Tranches de vie

Nouveau commerce p.22
Vie associative p.22
État civil p.22

Infos Mairie p.23

DATE À RETENIR



COLLECTE DE SANG
À MARTRES-TOLOSANE

📍 **SALLE DES FÊTES**
📅 **LUNDI 19 MAI**
15H ▶ 19H

 **PARTAGEZ
DONNEZ**



Chères martraises, Chers martrais,

Malgré des choix difficiles imposés par la situation actuelle (décisions gouvernementales et difficultés financières de nos partenaires), le 7 avril dernier, votre conseil municipal a approuvé le budget communal 2025 avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette tout en maintenant un niveau d'investissement nécessaire au renouvellement ou à la création d'infrastructures.

Je remercie les élus et les services municipaux pour ce travail collectif solide, rigoureux et vertueux.

Dans la continuité de nos engagements précédents, notre budget 2025 nous permet de poursuivre nos actions :

- **pour les services aux publics et le soutien au pouvoir d'achat** : financement de fournitures scolaires, prise en charge d'une partie du coût des repas de la restauration scolaire, soutien à la maison de retraite, prêt de matériel aux associations et particuliers... ;

- **pour l'éducation** : fonctionnement des écoles (budget de 400 000€ soit + de 1300€ par élève), développement de l'éducation artistique et culturelle... ;

- **pour le cadre de vie** : aménagements urbains et routiers, espaces verts et fleurissement, propreté urbaine, investissements dans les bâtiments communaux, sécurité ;

- **pour le soutien aux associations** grâce à 100 000 € de subventions, la mise à disposition de 28 équipements publics, de matériel... ;

- **pour l'activité économique et commerciale** : accompagnement à l'installation, développement de l'attractivité résidentielle et touristique

- **pour la santé** : accompagnement projet de santé, mutuelle communale,

- **pour la culture, le patrimoine et les métiers d'art** : 10 ans du Grand presbytère, ouverture de l'Espace culturel Angonia, les dimanches de Martres... ;

- **pour la transition écologique et la sobriété énergétique** : rénovation énergétique de l'annexe de la mairie, ombrières photovoltaïques, rénovation de la Gare et de son parvis avec la Région Occitanie, piste cyclable.

Notre commune garde son attractivité et son dynamisme. Et nous œuvrons au quotidien et avec détermination à préparer notre territoire aux défis de demain. Nous poursuivrons nos actions concernant la sécurité avec le **projet « participation citoyenne » en partenariat avec la Gendarmerie nationale**. Nous vous invitons à une réunion en présence de la brigade de gendarmerie de Cazères, afin d'échanger sur les moyens qui pourront être mis en œuvre, comme le dispositif « voisins vigilants » pour la lutte contre les cambriolages.

Réunion publique le vendredi 23 mai à 18h30 à la salle des fêtes.

2025 est un anniversaire important pour la Cité artiste, **le Grand presbytère fête ses 10 ans** et nous invite à partir du 23 mai à une rétrospective des magnifiques expositions accueillies depuis 2015, jusqu'à la fin de l'année. (page 19)

2025, c'est aussi **l'ouverture de l'espace culturel Angonia**. Les portes se sont ouvertes pour le premier spectacle dans ses murs, le samedi 8 mars ; chacun a été enchanté par le lieu et la prestation. Nous sommes maintenant impatients d'inaugurer Angonia, samedi 17 et dimanche 18 mai en présence des personnalités institutionnelles et des partenaires financiers ; impatients de vous y retrouver pour deux journées culturelles et festives avec les acteurs culturels du territoire et un invité de prestige, **le chanteur Cali en concert gratuit**.

Nous vous attendons nombreux pour cet évènement de la Cité artiste.

Fidèlement,
 Marc Gajard
 Le Maire

Conseil municipal • Principales délibérations

Séance du 16 janvier 2025

- ◆ Acquisition auprès du Conseil départemental de Haute-Garonne de la parcelle AL194, d'une superficie de 10525m², pour la réalisation d'une piste cyclable et d'un aménagement paysager
- ◆ Convention de mise à disposition de services pour la compétence voirie, avec la Communauté de Communes Cœur de Garonne, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027
- ◆ Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet par avancement de grade

Séance du 26 février 2025

- ◆ Tarifs et modalités de location des salles municipales
- ◆ Acquisition auprès de la Région Occitanie d'une emprise de 202 m² de la parcelle AL144 pour la réalisation d'une piste cyclable
- ◆ Espace culturel Angonia : approbation des règlements intérieurs
- ◆ Convention de servitude de passage de canalisations avec GRDF
- ◆ Avis sur l'organisation du temps scolaire des écoles publiques

Séance du 7 avril 2025

- ◆ Compte de gestion et compte administratif pour la commune
- ◆ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales
- ◆ Subventions aux associations
- ◆ Espace culturel Angonia : Tranche III - Demande de subventions au Conseil départemental de Haute-Garonne et au Conseil Régional d'Occitanie
- ◆ Signature d'une convention de partenariat avec la mutuelle Mutami

Prochain Conseil municipal le mercredi 21 mai 2025

Retrouvez toutes les délibérations sur www.mairie-martres-tolosane/Conseilmunicipal

Cérémonie commémorative du 19 mars 1962

Monsieur le Maire, son Conseil municipal et l'Association Républicaine des Anciens Combattants ont invité la population à la cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le samedi 22 mars.



INVITATION CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

La cérémonie commémorative du 8 mai 1945 sera célébrée le **jeudi 8 mai 2025 à 12h**, en présence de l'ARAC, des enfants de l'école et de la batterie fanfare.

La population est invitée à participer à cette cérémonie du souvenir qui sera suivie par un apéritif offert par la municipalité.



Focus sur les espaces verts & fleuris



" Je tiens à saluer le travail des agents techniques des espaces verts qui savent pendant cette période printanière mettre en valeur notre commune dans le respect de l'environnement. L'entretien et la mise en valeur du jardin Jean Courtade est remarquable, cela sans délaissé les nombreux espaces à entretenir sur l'ensemble de la commune. "

Pascal THEVENOT • 1^{er} Adjoint au maire en charge de la voirie et des travaux

Travaux en cours...

Réhabilitation de la gare

Les travaux de restructuration de l'ancienne gare et ses abords ont débuté.

Ce projet mené par la Région Occitanie vont permettre de redonner sa vocation à ce bâtiment avec la réouverture d'un espace voyageur, d'améliorer l'accès au réseau SNCF en lien avec l'augmentation de la fréquence journalière des trains (de 5 en 2005 à 29 en 2025).



Projet restructuration de la gare

Ce projet de rénovation et de remise en valeur du patrimoine bâti et végétal de la commune contribue au développement général de Martres-Tolosane, en s'inscrivant dans une démarche éco responsable. Il s'agira également d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble du quartier par les travaux des abords et l'accueil d'un restaurateur communal.

La commune participera à ce projet par l'aménagement du parvis de la gare et d'une piste cyclable sur la rue du Portail.

Travaux d'urbanisation de la rue de la République

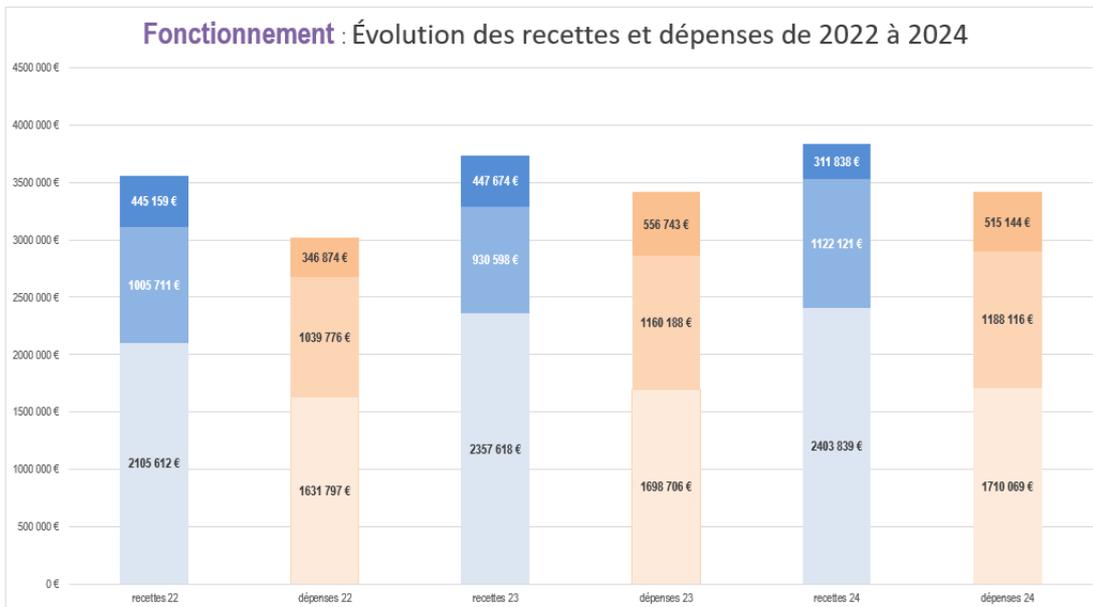
Les travaux d'urbanisation de la rue de la République débuteront mi-mai, pour une durée d'environ 2 mois.

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie des riverains, par l'enfouissement d'une partie des réseaux aériens et le passage en façade d'une autre partie, ainsi que la réhabilitation du réseau d'eau et l'amélioration du réseau d'assainissement.

La réfection des revêtements de surface sera l'occasion de rénover l'ensemble des réseaux (eau potable, pluvial, électricité et téléphone).

Un arrêté municipal règlera la circulation et le stationnement dans la rue pour toute la durée du chantier.





Présentation synthétique du budget primitif 2025

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, unité, équilibre, universalité et antériorité. Il est le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, transmis au représentant de l'Etat pour un contrôle de légalité dans un délai de 15 jours après la date du vote.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de dépenses et de recettes inscrites au budget pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

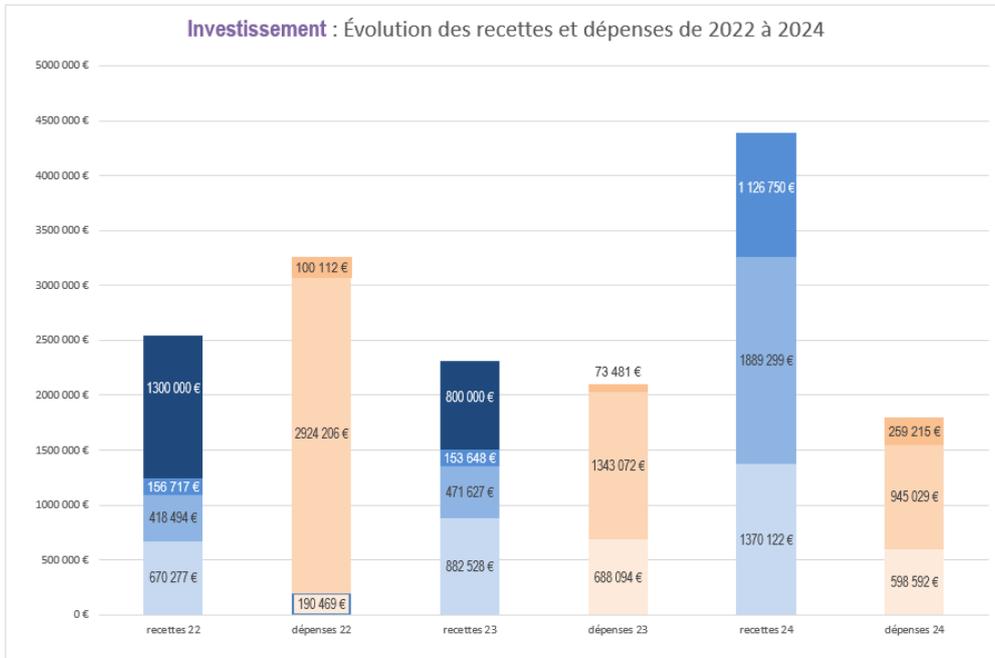
L'élaboration du **budget de fonctionnement** permet à la commune d'assurer le quotidien, ainsi que les salaires des agents. 2025 verra deux départs à la retraite remplacés (dont un redéploiement en interne) ; un retour de détachement au service technique et un recrutement au service culture.

Les recettes de fonctionnement correspondent :

- ↳ aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, manifestations culturelles, location de logements et de locaux commerciaux...),
- ↳ aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et la Communauté de communes Cœur de Garonne, aux subventions versées par la Région et le Département pour certaines dépenses de fonctionnement,
- ↳ aux conventions pour service rendu signées avec d'autres communes (préparation de repas, accueil d'élèves dans notre groupe scolaire, ...),
- ↳ et le résultat d'exploitation reporté : 1 191 967,07 €

Les Taux des taxes directes locales fixés pour 2025 :

	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023	Taux 2024	Taux 2025	Taux moyen communes de Haute-Garonne de la même strate
Taxe foncière (bâti)	37.84%	38.03%	38.60%	39.17%	39.76%	42.04%
Taxe foncière (non bâti)	110.93%	111.49%	113.16%	114.83%	116.56%	93.64%
Taxe d'habitation (résidences secondaires)			11.90%	12.25%	12.25%	16.16%



Recettes

- Emprunt
- Autofinancement
- Subventions
- Autres recettes

Dépenses

- Annuité de la dette (capital)
- Opérations
- Autres dépenses



CADRE DE VIE - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Le Jardin Jean Courtade et **la Place du Général de Gaulle** sont un passage apprécié pour se rendre à l'école, à l'Ehpad ou rejoindre les équipements sportifs. Le jardin est également un lieu de rendez-vous ou de promenade. **Les travaux de réhabilitation de la gare** ont démarré. Le parvis de la gare, de la compétence communale, prendra forme d'ici la fin de l'année, par la création d'un îlot de fraîcheur. La réfection de cette entrée de ville va permettre d'aménager une piste cyclable du rond-point de la rue du Portail jusqu'au passage à niveau. **3 itinéraires cyclables** ont déjà vu le jour par des traçages au sol.

Concernant **la voirie** ; les zones 30 ont été à nouveau matérialisées, ainsi que la reprise d'arrêts minute. **La rue de la République** sera rénovée en 2025 ; nous poursuivrons les études pour les aménagements cyclables, pour l'aménagement de l'avenue des Pyrénées, de la place de la Trinité et de l'ensemble de l'îlot du Matet (cour, bâtiments, préfabriqué...)

La **rénovation de l'éclairage public** s'est achevée en 2024. 2025 verra la construction d'**ombrières photovoltaïques** sur les parkings du groupe scolaire et du personnel de la maison de retraite. Cette installation permettra l'autoconsommation de l'électricité produite et la revente du surplus. Des **travaux de rénovation énergétique** sont prévus dans l'annexe de la mairie afin d'améliorer les conditions d'accueil tant des agents que des partenaires, permettant aussi de générer des économies d'énergie.



MÉTIERS D'ART & PATRIMOINE

Le Musée de la faïence valorise les artistes et artisans maritimes. Le service municipal a en charge le récolement de tout le patrimoine faïencier. Des expositions temporaires seront présentées durant toute l'année.

Les métiers d'art n'ont pas été oubliés et l'exposition organisée à Pézenas permet de partager un patrimoine commun.

Le salon des Arts et du Feu a accueilli le designer Christian Ghion entouré d'une sélection soignée d'artistes et d'artisans nous permettant de découvrir de nouvelles créations.

Le label **Village Etape**, obtenu en 2024, permettra de visualiser les services offerts aux touristes depuis l'autoroute.



CULTURE POUR TOUS

L'espace culturel Angonia déploie sa programmation culturelle dans ce lieu dédié aux spectacles vivants, les spectateurs sont présents à chaque représentation (près de 2 600 en 2024). Des surprises seront au rendez-vous du week-end des 17 et 18 mai prochain.

La médiathèque municipale renouvelle son programme d'animations et propose des collaborations avec le Grand Presbytère et Angonia.

L'équipe du **Grand Presbytère** prépare des expositions temporaires et des surprises tout au long de la saison estivale pour fêter les 10 ans de l'ouverture du bâtiment.

Le vote du Compte Administratif 2024 et du Budget Primitif 2025 nous amène à mettre en lumière quelques chiffres :

Résultat 2024 : + 424 468.13 €

Résultat cumulé : + 1 631 967.07 €

Redistribué sur budget 2025



Fonctionnement
+ 1 191 967.07 €



Investissement
+ 440 000 €

L'affectation de 440 000€ contribuera au financement des opérations prévues en 2025.

École Jean de la Fontaine

Du côté des maternelles

Diverses activités enrichissantes et divertissantes ont animé notre école maternelle ponctuant ainsi le début d'année 2025.

Tout d'abord, le 7 mars l'équipe enseignante a organisé le **carnaval de l'école**. Pour la seconde année consécutive les enfants sont venus déguisés avec enthousiasme. Grâce à la forte implication des parents, nous avons pu déguster des crêpes tout au long de la journée dans une ambiance conviviale et détendue.

Le 24 mars, nous avons eu le plaisir d'assister au **spectacle Dedans Dehors** dans le tout nouvel **espace culturel Angonia**. Cette création originale spécialement conçue pour les enfants, a plongé les spectateurs dans un monde imaginaire explorant les notions de dedans et dehors par le biais de divers instruments de musiques ainsi que différents objets sonores comme les clés et une boîte à musique. Les voix des artistes et les bandes sons ont également contribué à créer une atmosphère à la fois réelle et enchantée.

Cette œuvre vivante rafraîchissante, originale et remplie de couleurs et de sons a plu autant aux petits qu'aux grands.



Enfin le **projet POISSON** commun aux quatre classes de maternelle ravit les élèves de maternelle et les sensibilise à la vie aquatique et au respect des êtres vivants. Ainsi Lulu le poisson rouge a-t-il été accueilli avec beaucoup de curiosité dans la classe de Mme Moyne. Le projet comprend des activités de langage, de mathématiques, des lectures d'albums, des arts plastiques et des danses.

Du côté des primaires

Les élèves de CM1-CM2 apprennent les danses traditionnelles occitanes

Dans le cadre de l'Éducation Physique et Sportive, les élèves de cycle 3 ont fait un cycle d'apprentissage des danses traditionnelles occitanes. Au cours des mois de février et mars, les élèves ont appris plusieurs danses : la gigue, le cercle circasien, la bourrée... A chaque séance, cinq danseurs et un ou deux musiciens de l'association « **Los Dançaires** » de **Boussens** sont venus apprendre les danses aux élèves, nous les remercions chaleureusement. À la fin, nous avons fait un grand « bal trad » à la salle des fêtes et les élèves se sont régalez !



Rencontre avec les lycéens de Saint-Girons



Le 21 mars, les élèves qui préparent le bac animation sont venus à l'école de Martres-Tolosane pour rencontrer les élèves de cycle 3. Le matin, ils nous ont montré un spectacle de marionnettes en Espagnol qu'ils avaient préparé. Le spectacle s'appelait Lazarillo de Tormes. C'est l'histoire d'un pauvre garçon qui est déplacé de familles en familles mais à la fin cela se termine bien pour lui car il se marie et il a des enfants.

L'après-midi, les lycéens nous ont proposé de fabriquer des marionnettes. Ils ont animé des ateliers et chaque élève a fabriqué sa propre marionnette. À la fin nous avons partagé un goûter tous ensemble. Ce fut une très belle journée !

Texte écrit par les élèves de la classe de M. Lérime et M. Noël

Un magnifique Carnaval organisé par l'Association des Parents d'Élèves

Samedi 22 mars, les petits et les grands étaient invités à se déguiser pour participer à la journée du Carnaval, sur le thème **"Viva España"**. Tout le monde a joué le jeu et la journée fut réussie !

La journée a commencé par un réveil sportif et déguisé proposé par l'ASPTT Cœur de Garonne.

Dès 15h, les préparatifs du Carnaval débutaient avec le maquillage des enfants dans la cour de l'école avant de démarrer la déambulation et de suivre les magnifiques décors géants réalisés par l'Espace jeunes et les enfants du Centre de loisirs.

Une foule nombreuse, dans une ambiance carnavalesque, a participé à ce cortège, animé par la batucada de Carbone RitMo Batouk, et s'est achevé devant l'**Espace culturel Angonia**, au rythme des Majorettes martraises.



La soirée s'est poursuivie dans la convivialité au son du flamenco, dans la magnifique salle Angonia. Les 220 convives se sont régalés avec la délicieuse paëlla cuisinée par Gisela & Lucas, jeunes parents d'élèves. L'ambiance espagnole était assurée par l'association Triana et les musiciens Kurro Cortes.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ESPACE JEUNES

Projet tremplin des lycéens "Starlight festival" - Samedi 14 juin

Un groupe de lycéens organise un tremplin artistique ouvert à tous les jeunes et tous les talents. Cette journée a pour but de valoriser la jeunesse et leurs talents, mettre en avant l'art, participer à la vie culturelle locale et créer un espace de partage. Une belle journée en perspective avec une scène ouverte, un open mic, des ateliers tout au long de l'après-midi et une programmation de jeunes artistes sur la soirée.

Restauration sur place et buvette pour financer leur projet de voyage à Londres.

Venez découvrir les différents talents et encourager le projet des jeunes.



SÉJOUR SKATE

LABENNE Océan
DU 28 JUILLET AU 01 AOÛT
2025
AU CAMPING DES PINS BLEUS

	Quotients Familiaux CAF	Tarif séjour
STAGE DE SKATE	0 - 400	170 €
PLAGE	401 - 600	200 €
BAIGNADES	601 - 800	210 €
VISITES	800 +	260 €
VIE DE GROUPE		
....		

Séjour skate à Labenne Océan du 28 juillet au 1^{er} août

La deuxième édition du séjour skate est lancée !

Une semaine à l'océan rythmée par des cours de skate tous les matins, assuré par notre partenaire, « Cours Skate Julien EB ». Chaque matin nous pratiquerons un skate-park différent le long de la côte, permettant de tester différents modules et découvrir les différents lieux de glisse. Les après-midi seront répartis entre des temps de baignade, jeux, visites de l'environnement local et villes aux alentours (Hossegor, Capbreton, Biarritz...).

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'Espace jeunes

jeunesse-martrestolosane@lecgs.org / 06 62 47 14 66

La loi EGALIM

En 2024, nous vous présentons la loi Egalim et sa mise en œuvre dans notre restauration scolaire. Qualité des produits, lutte contre le gaspillage alimentaire, substitution des plastiques... la loi Climat et Résilience encadre le travail des cantines en France.

Voici la synthèse des achats de la restauration scolaire de Martres-Tolosane en 2024, sur le portail du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire [👉](#)

19 700,68 € total HT

1,37 € coût par repas estimé

Ce montant est obtenu en divisant le total de vos achats par le nombre de repas par an de votre établissement (14411).

[Modifier le nombre de repas par an](#)

28 % bio



14 % durables et de qualité (hors bio)



Précaution sanitaire

Une étude de mars 2025 menée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a démontré que les isoflavones naturellement présentes dans certains végétaux peuvent avoir des effets nocifs sur la santé, en particulier sur le système reproducteur, si elles sont consommées en trop grande quantité. Le soja étant la principale source d'isoflavones, l'Anses recommande de ne pas servir d'aliments à base de soja en restauration collective. Par précaution, **le soja a été retiré des menus de notre restauration scolaire.**

La recette de notre chef

Tiramisu aux crevettes

Ingrédients pour 4 personnes :

- 300 gr de crevettes roses décortiquées
- 250 gr de mascarpone
- 2 œufs
- 2 c.à.s de mayonnaise
- 1 c.à.s. de jus de citron
- 20 gr de ciboulette
- 200 gr de biscuits apéritifs « crackers »
- Sel & poivre
- Paprika pour décorer

Préparation : 20 minutes



Préparation :

- Séparer les blancs des jaunes d'œuf
- Préparer la crème :**
 - Dans un bol, mélanger les jaunes d'œuf avec le mascarpone, la mayonnaise, le jus de citron, le sel et le poivre,
 - Monter les blancs en neige, ferme, et les incorporer délicatement au mélange de mascarpone
- Hacher finement la ciboulette et mélanger aux crevettes roses

Monter le tiramisu

- Emitter les biscuits apéritifs et répartir une couche au fond des verrines
- Ajouter une couche de préparation au mascarpone, puis une couche de crevettes
- Répéter l'opération en terminant par une couche de mascarpone

Décorer et réfrigérer

- Saupoudrer de paprika pour la décoration
- Réfrigérer pendant au moins 2 heures avant de servir



Concours de poésie

À l'initiative de l'association Agissons Grandissons Ensemble Solidaire (AGES) et sous le haut patronage du Ministère chargé des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, un concours de poésie sur le thème « **les 4 saisons** » est proposé aux personnes vulnérables accompagnées ou vivant dans un établissement pour personnes âgées.

Les résidents de la Maison de retraite Saint-Vidian ont écrit ce poème pour participer au concours :

LE TEMPS QUI PASSE

Naissant d'une certaine renaissance
Avec plein d'esérance.
Cherchant à trouver le bonheur
Avec ardeur.
Devenant apprenti
Dans cette éclosion de vie.

Enfant dans le temps de labeur
Avec quelques erreurs.
Conduisant à grandir plus vite
pour en cueillir la réussite.
Gardant la reconnaissance
De nos valeurs d'enfance.

Moment de récolte de fruit de nos vies
Tant parfois de mélancolie.
Laisant place aux vendanges
Dans nos vies qui changent.
Réduisant nos activités
En conservant notre lucidité.

Arrivant la blancheur
Avec ses raideurs.
Donnant encore un moment d'attention
À nos générations.
Revivant nos souvenirs
Avec une pointe de sourire.

Avant de s'endormir
pour le dernier soupir.
Laisant un trésor
Rempli de regrets et de remords
Avec quelques pépites d'or.

Les Aînés de Saint-Vidian



L'Association des Aînés de Saint-Vidian se mobilise pour proposer des animations aux résidents de l'Ehpad. L'association est dynamique et permet de récolter des fonds par de multiples actions : vente de crêpes, de bugnes, dont voici les dates. N'hésitez pas à passer commande au 05 61 98 43 24.

Date des ventes : Vendredis 2 mai et 6 juin

L'association vous invite également à la **soirée guinguette** le vendredi 27 juin.

Si vous le souhaitez, vous pouvez devenir bénévole de l'association pour participer au dynamisme et à la vitalité de l'EHPAD pour le bien-être de nos aînés.



Vente de crêpes



Soirée guinguette 2024

TÉMOIGNAGE

Je suis savoyarde et depuis décembre martraise, j'ai été chaleureusement accueillie dans cette maison de retraite en pleine nature. J'ai eu le plaisir de découvrir la Fontaine de Saint-Vidian et nous projetons de prendre la route des Pyrénées ou de la mer au cours de cet été avec notre animatrice, Véronique.

Mme M. M.

» Les dimanches de Martres-Tolosane

D'avril à novembre 2025, tous les premiers dimanches du mois, 3 lieux emblématiques du patrimoine martrais : le musée de la faïence, le Grand Presbytère et le musée archéologique seront ouverts au public de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30, Le Grand Presbytère continuera à ouvrir ses portes tous les dimanches en période d'exposition.

Programme des dimanches de Martres-Tolosane avec quelques temps forts :

- Le dimanche 1er juin ▪ 11h : Vernissage de l'exposition temporaire de la collection communale des lithographies de Di Rosa au musée de la faïence
- Le dimanche 3 août ▪ 11h : Inauguration de l'exposition temporaire d'Esprit Porcelaine au musée de la faïence.
- Le dimanche 5 octobre ▪ Opération milles mains dans le cadre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Poursuite de la remise en valeur du lavoir (route de Mondavezan).
- Le dimanche 2 novembre ▪ 3^{ème} jour de la 24^{ème} édition du Salon des Arts et du Feu.

» La Martraise : une première édition à ne pas manquer !

Le dimanche 25 mai, l'ASPTT Cœur de Garonne organise la course **La Martraise**, un événement sportif et festif au cœur de notre cité. [Au programme :](#)

- ↳ 3 parcours : **5 km ,10 km** sans dénivelé à travers Martres et un **20km** plus vallonné dans les coteaux alentours,
- ↳ Une **course famille** accessible à tous dans le cœur de ville pour découvrir le patrimoine martrais.

N'hésitez pas ! Les inscriptions c'est par ici [↳ chronostart.fr](https://chronostart.fr)

Mais aussi :

- ↳ Marché de producteurs et créateurs locaux
- ↳ Buvette et Restauration
- ↳ Animations et découverte de la cité artiste.

Pour faire de cette première édition un succès, l'ASPTT fait appel aux bonnes volontés.

Rejoignez l'organisation en écrivant à : lamartraise@gmail.com,

ou pour tout autre renseignement contactez Guillaume 06 33 20 49 40 ou Noémie 06 23 40 10 67.



» La fête de la Trinité

L'Association Saint-Vidian prépare le 180^{ème} anniversaire de la Bataille de Saint-Vidian. **Le dimanche 15 juin**. La première eut lieu en 1845, sous Napoléon III, à l'initiative du baron de Lès et de l'abbé Jammes, curé de Martres.

Pour fêter cet anniversaire, la Trinité 2025 se doit d'être unique !

Deux séquences seront préparées spécialement :

- la célébration du Moyen-Âge à la Révolution Française.
- la célébration de la Révolution Française jusqu'à Napoléon III

La Team Martraise, organise conjointement le week-end de fête du vendredi 13 juin au dimanche 15 juin.

Programme à venir, week-end à retenir !



LA KERMESE DE L'ÉCOLE

Le vendredi 20 juin, les enfants du groupe scolaire présenteront à Angonia leurs spectacles de fin d'année. À l'issue de cet après-midi artistique et festive, l'association des Parents d'Élèves proposent une soirée avec repas sur la Place du Général de Gaulle et le Jardin Jean Courtade.

Renseignements & Informations : les.petits.martrais@gmail.com

facebook.com/apeLesPetitsMartrais





L'Association **Argiles en Occitanie** organise la 2^{ème} édition du **marché céramique**, les 21 et 22 juin. Dans le Cœur de ville, samedi et dimanche de 10h à 19h, plusieurs dizaines de céramistes viendront de toute la France présenter leur travail au public.

De belles découvertes en perspective comme lors de la 1^{ère} édition 2024, avec également les animations pour les enfants et les démonstrations de tournage toujours au rendez-vous. L'association Argiles en Occitanie, composée de céramistes de Haute-Garonne et d'Ariège, a pour but de construire un projet collectif et proposer une vision commune : la valorisation culturelle des métiers de la terre.

MARTRES TOLOSANE FÊTE L'ÉTÉ

Les 28 & 29 juin, Angonia propose la 3^{ème} édition de **Martres fête l'été**, en accueillant les associations martraises pour la restitution de leur travail de la saison.

La **Médiathèque municipale** est partenaire de cet événement et vous invite à un **Bal Trad** le samedi dans la salle de spectacle.

L'association **La CRIM** tiendra la buvette tout au long du week-end et animera la soirée du samedi avec un repas Tapas, le **feu de la Saint Jean** et une animation musicale sur le parvis d'Angonia.

Programme en cours de construction
+ d'infos à venir sur angonia.fr

La 1^{ère} édition de « la Grande traversée » de la Haute-Garonne fait étape à Martres-Tolosane

Du 27 juin au 1^{er} juillet sera organisée pour la première fois par Haute-Garonne Tourisme "la **Grande traversée de Haute-Garonne**". Il s'agit d'un raid aventure et nature par équipe en 5 étapes de Revel au Mourtis. Martres-Tolosane sera **village étape le dimanche 29 juin**. Un riche programme d'animations sportives sera proposé ce jour-là, en collaboration avec l'Office de tourisme Cœur de Garonne et les associations martraises.

Buvette et gourmandises tout au long de la journée.

Restauration sur place en soirée

Infos à suivre sur mairie-martres-tolosane.fr



Visite théâtralisée 2024



Clocher de Martres

2^{ème} édition de la Nuit des églises

Pour la 2^{ème} année consécutive à Martres-Tolosane, la **Nuit des églises**, événement national, proposera un programme original.

En effet, nous vous ouvrirons l'**accès au clocher de l'église** (jusqu'à la terrasse) par petits groupes de 5 personnes. Monsieur Verger-Borderolles (organiste) révélera quelques secrets sur l'orgue de l'église, vous pourrez découvrir ou redécouvrir le clavier du carillon, restauré pour l'occasion. Après un plateau dégustation à la Bulle en vrac (si vous le souhaitez-payant), nous terminerons la soirée par **une visite théâtralisée aux flambeaux** du village menée par les Culturelles Commingeoises.

Retrouvez le programme sur l'agenda culturel de l'Agence Française des Chemins de Compostelle : www.chemins-compostelle.com.



"Nous maintenons, avec le budget 2025, notre **soutien aux associations** en leur octroyant 100 000€ de subvention et en les accompagnant tout au long de l'année dans leurs activités et l'organisation de leurs manifestations. Nos associations sont dynamiques et nous sommes ravis de retrouver tout au long de l'année et particulièrement en cette saison les manifestations traditionnelles ou s'inscrivant dans de nouvelles démarches. Merci à tous les bénévoles et à vous tous qui faites vivre les moments de convivialité."

Vidian ANGLADE • Adjoint au maire en charge de la vie associative et participative

L'espace culturel Angonia a ouvert ses portes et accueilli son 1^{er} spectacle le 8 mars 2025. Après 5 années de travaux, de réflexion et d'évolution, notre salle de spectacle et l'aménagement urbain de ses abords est un projet architectural et paysager abouti. Le parking de la Place du Général de Gaulle a été rénové en conservant une grande capacité de stationnement ; un espace de verdure a été aménagé, le **jardin Jean Courtade**. Les premiers coups de pelleteuses sur la place ont été donnés le 11 juin 2021, et c'est un vaste projet de réaménagement urbain qui a vu le jour, pour une nouvelle dynamique économique et culturelle au centre de la cité artiste.

L'ensemble de la Place a été modifié pour devenir un véritable carrefour entre le centre bourg et les complexes sportifs et scolaires, un véritable lieu d'échanges et de partages. Un grand axe piéton végétalisé formant une diagonale relie tous les espaces publics, les équipements et les secteurs urbains. La commune développe une dynamique artistique et culturelle, autour des arts vivants et des habitants. Elle vient enrichir une offre déjà conséquente : exposition au Grand presbytère et au Musée de la faïence, musées archéologique, Salon des Arts et du Feu, ateliers d'artistes et artisans d'art, marché de potiers...



@EricCorlay_Angonia04.2025

Le bâtiment s'organise en deux entités.

Un premier volume, abrite la salle de spectacle. Celle-ci est adaptable à tous types d'événements et dotée d'un traitement acoustique optimal.

Le second volume, à échelle humaine permet une transition de hauteurs en douceur depuis la place, et accueille les espaces d'accueil et techniques.

Un patio, fait la transition et permet de mettre à disposition des utilisateurs un espace extérieur privatisable, offrant un puits de lumière naturelle au cœur du bâtiment.



@EricCorlay_Angonia04.2025

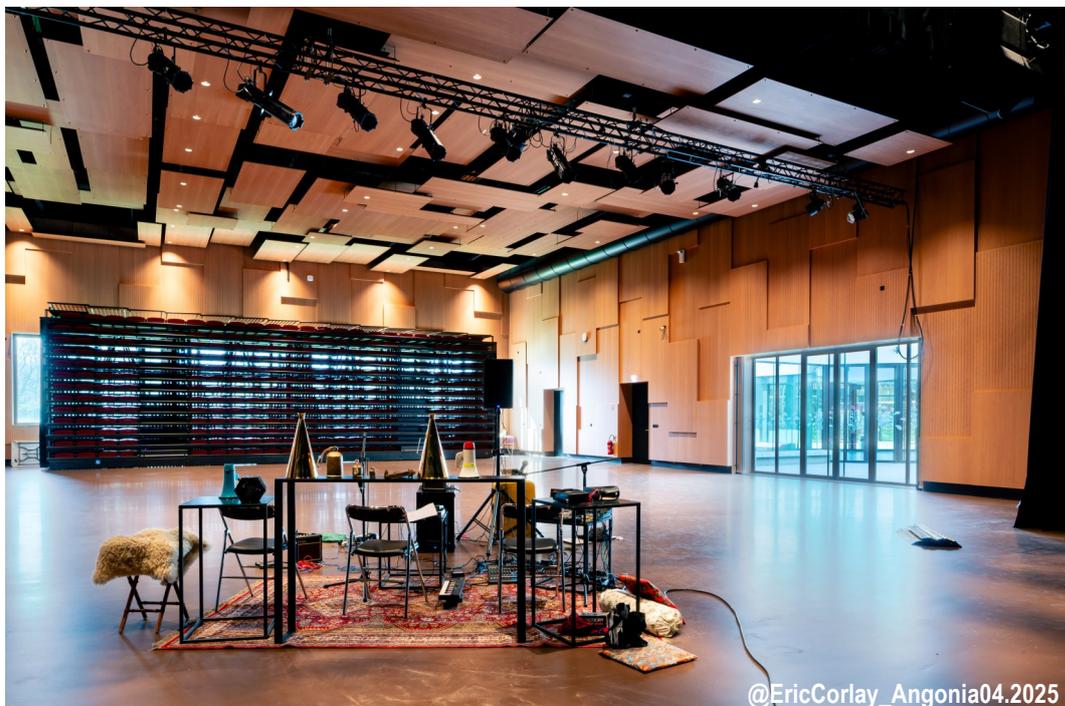
L'espace culturel Angonia, la Place du Général de Gaulle et le jardin Jean Courtade, ont été financés par :

État : 1 460 954 € (28%)	Département de H-Garonne : 791 456€ (15%)
Europe : 149 162 € (3%)	Communauté de Communes : 48329 € (1%)
Région Occitanie : 1 237 517 € (24%)	
Emprunt : 1 000 000 € (19,5%)	Auto-financement : 459 589 € (9,5%)

▮ Montant Total H.T. : 5 147 007 €

↳ Travaux + architecte + bureaux d'études...

La salle de spectacle



@EricCorlay_Angonia04.2025

Dès 2021, la programmation culturelle Angonia a proposé ses 1^{ers} spectacles. Jusqu'en 2025, hors les murs, la programmation a su se faire un nom et conquérir son public.

Il convient de saluer le travail des équipes du service culturel d'Angonia qui ont su s'adapter durant de longs mois, dans l'attente de la livraison du bâtiment et qui ont permis d'accueillir des artistes et des compagnies professionnelles dans les bâtiments de la commune, la salle des fêtes par exemple.

Aujourd'hui, l'équipement technique et acoustique de la salle de spectacle permet de recevoir dans les meilleures conditions les spectacles d'arts vivants, ainsi que le public grâce aux gradins déployables (250 places) mais également en configuration assis (500 places) ou debout (700 places)

Ce 8 mars 2025, c'est Maria Mazzotta qui a « ouvert le bal », par un concert somptueux qui a su séduire un public déjà nombreux.

Depuis, Angonia a déjà montré une grande palette de ses compétences, en accueillant des spectacles pour jeune public, des artistes en résidence, des spectacles de chant, de théâtre et de danse mais également le repas et la soirée du carnaval organisés par l'association des parents d'élèves.



@EricCorlay_Angonia04.2025



@EricCorlay_Angonia04.2025

Programmation à suivre

FIGURES IN/VISIBLES - SORTIE D'ATELIERS
MATTHIEU NIETO - MOUVEMENTS MIGRATEURS
DANSE
10 MAY 2025 à 19h00

BATTLE HIP HOP
1,2,3 MOUVFLOW
24 MAY 2025 à 10h00

Retrouvez la programmation d'Angonia sur son site internet : angonia.fr

& le livret de la programmation en cours est disponible à Angonia et en mairie.



Céramique et gastronomie une immersion sensorielle au service de la création

Dans le cadre d'un projet visant à concevoir un contenant destiné à un chef de restaurant gastronomique, **Florent Cluzel** de la Maison Castet, **les élèves de Brevet des Métiers d'art céramique du Lycée Martin Malvy à Cazères** ont eu l'opportunité de vivre une expérience immersive et enrichissante à ses côtés dans son restaurant à Martres-Tolosane.

Après une première rencontre avec un designer sensoriel, Delphine Dejean, c'est au tour du chef Florent Cluzel de partager sa passion pour la gastronomie en dévoilant ses créations aux élèves. Ces derniers ont ainsi pu déguster les plats (œuf à la truffe, dessert de fêtes, île flottante revisitée) qu'ils devront prendre en compte dans l'élaboration de leur contenant.



Ce fut un moment privilégié, marqué par le partage et la découverte, permettant aux élèves d'explorer l'univers culinaire du chef. Au-delà de la dégustation, ils ont pu apprécier la philosophie et la créativité qui animent ses réalisations mais également sa générosité et son engagement.

À la suite de la dégustation, les élèves ont bénéficié des conseils du designer sensoriel, Delphine Dejean, qui les a guidés dans l'analyse des différentes dimensions sensorielles des plats. Cette démarche leur a permis d'approfondir leur compréhension des éléments à intégrer dans leur création et d'enrichir leur réflexion. Désormais, le projet prend forme dans les ateliers, et les élèves sont impatients d'exploiter ces nouvelles connaissances pour concevoir un contenant à la hauteur de l'expérience culinaire vécue.

Résidence de territoire • Un film documentaire sur le geste artisanal

La mairie de Martres-Tolosane accueille d'avril à septembre 2025 une résidence de territoire en partenariat avec **Occitanie films** (agence du cinéma et de l'audiovisuel de la région Occitanie).

3 artistes ont été retenus pour participer à cette résidence : Cyril Maddalena (Réalisateur), Mayeul Irlinger (musicien plasticien), Rosalie Kauffmann (réalisatrice et créatrice de pièces sonores).

Les trois artistes proposent la réalisation d'un documentaire qui partira du geste artisanal, très présent à Martres-Tolosane, pour déployer une réflexion plus large autour du geste.

Dans le cadre de cette résidence de territoire, le collectif sélectionné est amené à développer un travail de création participative, en impliquant au maximum la diversité des publics et des habitants du territoire.

Aussi les élèves des sections céramiques du Lycée de Cazères, les résidents de l'Ehpad Saint-Vidian, les élèves de la classe ULIS de l'école Jean de la Fontaine, les adolescents de l'espace jeunes ainsi que les artisans d'art et artistes qui souhaitent participer seront amenés à témoigner de leurs vécus ainsi qu'à créer des sons (ambiances, bruitages...) et des images pour participer à la création d'un film poétique.

La résidence est financée par la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles) Occitanie. La commune prend en charge les frais de restauration et d'hébergement des artistes en résidence.

Durant le temps de la résidence, afin d'impliquer le public et partager des temps de restitution du projet, des films documentaires et d'animations seront diffusés. Nous vous informerons des dates et lieux de projections par affichage mais également sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune. Une restitution finale sera également organisée en septembre.

**Occitanie
films**

Mayeul explore la peinture abstraite en utilisant des techniques de masquage et de superposition, influencé par son expérience de sérigraphe, tout en développant une pratique sonore où il combine improvisation, collaboration et dispositifs expérimentaux, mêlant sons naturels et électroniques.

Cyril est réalisateur audiovisuel spécialisé en film d'animation, il est aussi très actif dans son association Lumen&Co avec laquelle il sonde les mondes de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

Rosalie est réalisatrice audiovisuel et sonore, elle aime jouer avec les narrations, explorer les frontières entre fictions, documentaires.

Expositions temporaires au Musée de la faïence

► Exposition de Françoise Bru • peinture sur céramique

Venez découvrir l'univers de Françoise Bru et la belle tradition de la peinture sur céramique. Entre paysages de notre Région, copies de peintres célèbres et décors martrais, vous admirerez les œuvres de cette artiste qui crée depuis plus de 60 ans !

Fidèle exposante du Salon des Arts et du Feu de Martres-Tolosane, cette artiste nous présente son travail original. Ses peintures sont réalisées sur des carreaux (biscuits crus), avec des produits qui sont cuits et émaillés à la température de 980 à 1000° dans un four à céramique pendant 4 heures.

Les motifs peuvent être réalisés à la demande. Ils sont traités comme les aquarelles sans droit à l'erreur pour les dessins et pour les traits car il est impossible d'effacer.

La création des œuvres peut se faire d'après des photos, documents ou d'imagination. Les panneaux peuvent être installés en extérieur. Des tables basses (de salon) peuvent être créées aux dimensions désirées.

À découvrir jusqu'au 31 mai - Musée de la faïence - Place Henri Dulion



Vernissage de l'exposition le 14 mars 2025

► Exposition des lithographies d'Hervé Di Rosa



Lithographie de Di Rosa

Internationalement reconnu, l'artiste sétois **Hervé Di Rosa** a créé pour la Région Occitanie, 22 lithographies illustrant les facettes de l'Occitanie.

Il était notre invité d'honneur du Salon des Arts et du Feu en 2018. Cette série de lithographies qui a été offerte aborde trois thèmes :

- « Notre région Occitanie », est illustrée par deux tableaux sur le Pic du Midi et la langue d'Oc.
- « Nos richesses » mettant en scène les cuisines occitanes, la vigne plaisir, les sciences ou la faune camarguaise.
- « Les éléments emblématiques des 13 départements » : le loup du Gévaudan pour la Lozère, le sel de la terre pour le Gard, les mousquetaires du jazz pour le Gers...

Venez découvrir l'univers singulier de cet artiste haut en couleurs et tentez de reconnaître les départements ou les territoires.

Une dizaine d'entre elles seront exposées au Musée de la faïence entre le 1^{er} juin et le 27 juillet.

NATURE CONTRE-NATURE

Du 8 mars au 27 avril, le Grand Presbytère a proposé un récit multiple et multiforme livré par trois artistes :

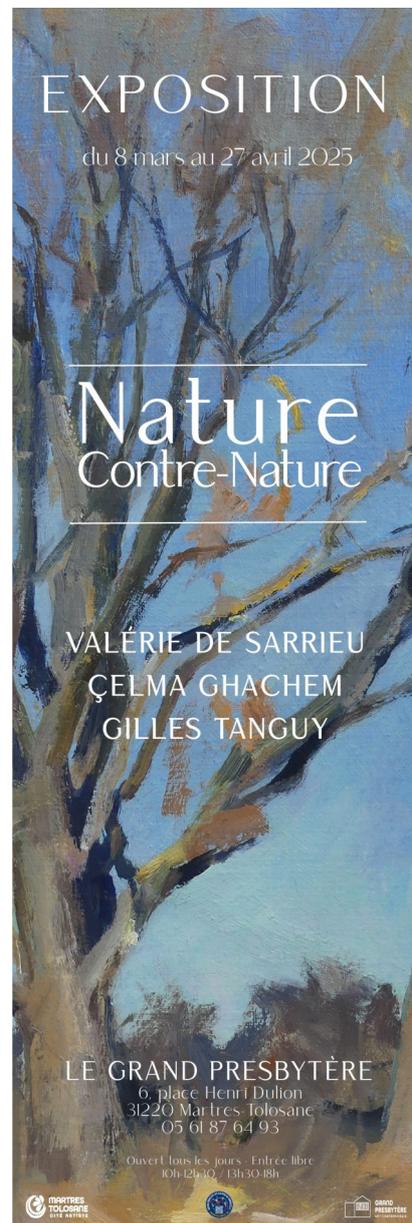
Valérie de Sarrieu, Çelma Ghachem et Gilles Tanguy.

Dans un moment d'observation contemplative, ce sont des œuvres et des paysages vivants, que les yeux doivent apprendre à regarder.

Ce sont des paysages vivants où se mêlent l'histoire intime des artistes mais également des créations qui flottent, dans une perception qui relève à la fois du réel qui nous entoure et, à la fois d'une réalité intérieure qui, si elle nous est propre, peut faire l'objet d'une expérience partagée.

Cette exposition qui mobilise trois artistes, nous rappelle aussi l'étendue des rapports amicaux qui nourrissent l'ensemble des projets et qui tissent des liens avec les artistes et les publics qui font vivre le Grand Presbytère. Au-delà d'un sentiment de connivence et de sympathie, l'amitié se pratique naturellement.

Le vernissage en fût un exemple, puisque sans conteste, il a accompagné et valorisé l'expérimentation et la création contemporaine en favorisant la rencontre entre les artistes, le public nombreux et les œuvres. La présence des artistes, qui se déploient dans l'ensemble de l'espace du Grand Presbytère lors de médiations culturelles menées auprès des scolaires et du public est aussi à souligner.



Médiation culturelle



Vernissage de l'exposition
Dimanche 16 mars 2025



"J'AI DIX ANS"

... à venir



**GRAND
PRESBYTÈRE**

Déjà 10 ans !

Le Grand Presbytère va fêter prochainement ses dix années d'existence.

En effet, depuis 2015, le Grand Presbytère fait dialoguer les métiers d'art et l'art **contemporain**, le vivant et la création, dans un écrin toujours autant plébiscité.

Tout anniversaire porte en lui une réflexion sur le passé et une projection dans l'avenir.

Tout anniversaire sous-tend également, cette notion essentielle qu'est le partage.

C'est ainsi, qu'est née cette proposition intitulée « **J'ai Dix Ans** ».

L'artiste Emmanuel Kieffer a répondu favorablement à notre sollicitation et parrainera l'évènement anniversaire dans son intégralité. Nous l'en remercions vivement.

Mais plus encore, le rituel de l'anniversaire faisant référence à la notion de partage, Emmanuel Kieffer ne célébrera pas seulement le soi, mais bien une communion humaine.

Conçue en trois **actes**, l'exposition « J'ai Dix Ans » se déploiera depuis le 23 mai jusqu'à la fin de l'année et reviendra sur ces 10 années.

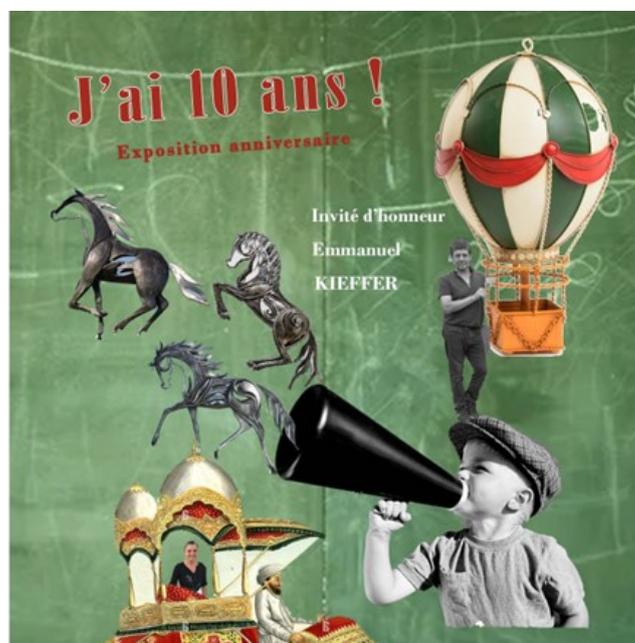
Depuis son ouverture, le Grand Presbytère a accueilli pas moins de 25 expositions personnelles et collectives, avec autant d'artistes de talent qui ont habité les lieux et l'ont fait vivre grâce à leurs créations empreintes de moments d'émotions.

Parce que le Grand Presbytère souhaite voir réunit ce cercle artistique successivement constitué et organiser ces retrouvailles, nous vous invitons à les fêter avec **Emmanuel Kieffer**.

L'idée : voir des espaces partagés artistiquement, avec des scènes définies de près de 10 semaines au sein du Grand Presbytère. Souvent, à la saveur sucrée et douceuse, parfois brutes aux couleurs vives, ces scènes animées par cette joyeuse bande d'artistes, témoigneront du renouvellement permanent des sujets et des modes d'expression.

« **J'ai Dix Ans** », c'est affirmer pour le Grand Presbytère que tout est possible, dans un évènement individuel et collectif, entre la création et la transmission.

Si cette proposition de partager ce terrain de jeu pour les 10 ans du Grand Presbytère vous séduit, retrouvez-nous **dès le 23 mai !**



" C'est émouvant de fêter « déjà » 10 années de vie et d'expositions au Grand Presbytère, 25 expositions et près de 100 000 visiteurs. Nous y avons tant rêver face à tant de beautés différentes, singulières et inestimables. Salle d'exposition, écrin au Cœur de la Cité artiste, le Grand presbytère n'en a pas fini de nous éblouir. "

Micheline LEMARCHAND • Adjointe au maire en charge de la culture, du patrimoine et des métiers d'art

La médiathèque intervient auprès des jeunes

Depuis quelques mois, l'accueil jeunes reçoit dans ses locaux, le premier mardi de chaque mois, de 18h à 19h, Frantz, la responsable de la médiathèque de Martres -Tolosane pour des échanges autour de la lecture, l'écriture et des livres en général.

Sur une idée d'Elisabeth Maylié, conseillère municipale, cet échange est mené avec Alexy animateur du CLAS, Frantz et en Guest star Cassandre et Thomas deux jeunes adolescents martrais.

Après un quiz le premier mois, des lectures de textes de chansons de rappeurs le deuxième mois, en mars ce fut une présentation de livres coup de cœur qui s'est fait comme une interview radiophonique. Tout se fait dans la joie et la bonne humeur.

En avril, la tradition a été respectée, car le rendez-vous mensuel avait lieu le mardi premier avril avec pour thématique évidemment « le poisson d'avril ».



Cassandre nous a donné une version de l'horoscope spécial poisson d'avril :

Poisson

Amour : le premier vous trouverez votre moitié (casse pas la tête suis fatigué)

Argent : l'année sera bonne, en revanche le mois d'avril sera légèrement instable

Santé : votre santé sera calme, les allers retours seront peu nombreux mais une bonne blague vous fait du bien.

Thomas nous lit sa blague :

1^{ère} blague : poisson, blague, avril, 1^{er}, ha ha ha...

Alexy nous parle de l'origine du poisson d'avril avec des jeux de mots :

"Qu'est-ce que le poisson d'avril ?

Il s'agit d'une journée de plaisanterie, blague ou canular, où des farceurs crient à leur victime "Poisson d'avril". À noter qu'il vaut mieux ça que de se faire *embrocher*. Cette fête dure depuis des centaines d'années. Cela donne le ton pour la suite. Car à l'époque médiévale le 25 mars était le jour de l'an et les festivités du Nouvel an culminaient le 1^{er} avril.

Après l'adoption officielle du 1^{er} janvier comme jour de l'An, et pas de l'anguille (j'adore l'humour), ceux qui oubliaient de changer là et continuaient à fêter le 1^{er} avril étaient ridiculisés et qualifiés de "poissons d'avril". Après ils tendaient la perche eux aussi. Mais bon comme on dit "*Carpe Diem*".

Aujourd'hui, cette fête rassemble. En effet, celle-ci que l'on soit humain ou non, jeune ou vieux, en bonne ou mauvaise santé, peu importe les ethnies ou les *racas* casse les codes. Comme vous le savez, en Italie ou dans les pays francophones, la célébration de cette fête consiste à coller un poisson en papier sur le dos d'un maximum de personnes sans se faire remarquer.

Évidemment, il peut y avoir différentes formes de poissons ou même différentes couleurs passant du bleu et blanc et *rouge et jaune*. Je conclus en disant que personnellement, je trouve cette fête claquée au *sol*. Bon, ce n'est pas vrai, j'ai seulement dit ça, car cela *m'arrange* pour ajouter un nom de poisson. Vive le 1^{er} avril !"

Elisabeth nous lit le poème qu'elle a écrit :

Aujourd'hui est le premier jour du mois, le 1^{er} avril, le jour des farces et de la joie.

Ce particulier et unique jour de l'année, le 1^{er} avril, où tout est imaginé et créativité.

Les poissons sortent tous de l'eau, le 1^{er} avril, et s'accrochent d'un coup dans le dos.

L'un et l'autre racontent son histoire, le 1^{er} avril, et faut-il vraiment y croire ?

J'aime ce jour où tout semble permis, le 1^{er} avril, un moment hors du cadre subit.

Frantz questionne sur les expressions avec le mot poisson :

"nager comme un poisson dans l'eau" ; "noyer le poisson" ; "gros poisson" ; "disputer quelqu'un comme du poisson pourri" ;

"faire une queue de poisson" ; "être heureux comme un poisson dans l'eau" ; "finir, se terminer en queue de poisson" ...

Le mois prochain nous aborderons le thème du mois de mai et son lot d'événements...

En souhaitant l'arrivée d'autres ados à ces rendez-vous du premier mardi du mois.

Le printemps est là et les nouveautés aussi.

La médiathèque vient de renouveler son fonds prêté par la médiathèque départementale et elle vient aussi d'acquérir des nouveautés, tous genres confondus pour adultes et jeunes.

Zoom sur la cuisine autour du monde avec plusieurs ouvrages pour ouvrir vos papilles aux spécialités venues d'ici ou d'ailleurs. De tous les continents, des recettes accessibles et parfumées. Bon appétit !!!

La commune de Martres-Tolosane a choisi Mutami pour son offre de mutuelle communale

Depuis plus de 60 ans, Mutami répond aux besoins en santé de chacun avec une logique de solidarité pour tous. Mutami a fait le choix de la proximité avec ses 70 000 adhérents et s'appuie sur un réseau de 20 agences.

Une offre solidaire avec la même qualité de service

Avec la mutuelle communale, vous pouvez comparer et choisir le niveau de garantie le plus adapté à vos besoins parmi ceux proposés. Les offres sont maîtrisées et travaillées dans une logique de solidarité et de prix juste. C'est en moyenne une baisse significative d'environ 30% du coût de vos cotisations par rapport à une offre individuelle et une seule tranche d'âge à partir de 70 ans. La mutuelle communale, c'est une garantie santé accessible, sans limite d'âge, sans questionnaire médical.

Deux réunions publiques d'information se tiendront les **lundi 2 juin à 15h** et **Mercredi 11 juin à 18h30**, à la Mairie de Martres-Tolosane (accès par la rue du Portail)

Des permanences individuelles seront proposées :

Les jeudis de 10h à 12h, à partir du 12 juin 2025, sur rendez-vous.

Pour souscrire, apportez lors des permanences :

- Vos garanties actuelles pour les comparer avec l'offre de mutuelle communale
- Un justificatif de domicile
- Votre attestation de droits de l'Assurance Maladie
- Une copie de votre carte d'identité
- Votre RIB

Mutami
LE LIEN SOLIDAIRE

Toulouse@mutami.fr

09 77 425 525 (prix appel local)

Programme LED++ ■ Les chiffres de la commune de Martres-Tolosane



- ✓ **456** points lumineux rénovés dans le cadre du programme LED++,
- ✓ **72 %** d'économie d'énergie, soit **85 349 kWh** d'économie annuelle d'énergie générée,
- ✓ **19 570 €** d'économie annuelle sur les dépenses d'énergie de notre commune,
- ✓ **89 %** de taux d'équipement en LEDS de notre parc d'éclairage public après les travaux LED++.



AFIDEL • Nouvelle permanence en mairie

L'Afidel est un organisme non lucratif de formation et d'accompagnement professionnel, reconnu pour ses valeurs, sa connaissance du territoire et la maîtrise des techniques pédagogiques et d'accompagnement.

L'Afidel s'adresse principalement à des publics résidant en zone rurale et pour la majorité ayant un faible niveau de qualification, afin de favoriser leur retour à l'emploi ou l'accès à une formation qualifiante.

L'Afidel souhaite proposer des permanences en proximité aux bénéficiaires du RSA, dans le cadre de suivi de leurs démarches.

La Commune de Martres-Tolosane, dans sa mission de service public et d'accueil, met à disposition de ses partenaires, ses locaux disponibles, pour favoriser leurs actions à caractère social à destination des administrés de son territoire.

Permanences sur rendez-vous, au 05.62.00.90.25
afidel@cocagnehautegaronne.org



NOUVEAU

LAURANNE DELIGNY
Experte en bien-être et beauté sur-mesure
 Recommandation & vente de produits
 FEMMES - HOMMES - ENFANTS - BEBES




DIAGNOSTIC BEAUTE OFFERT

SOINS VISAGE, CORPS, CHEVEUX, MAQUILLAGE,
 COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES & ACCESSOIRES AVEC
 + 70 MARQUES PARTENAIRES

Me contacter ?

Lauranne Deligny
 @joli_bien.etre_et_beaute
 06.65.90.85.60
 lauranned.jolimo@gmail.com



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE SIRET : 8967627670002

Vie associative

Le Squash, un sport pour tous !

Depuis 4 ans, Martres accueille une association de squash avec désormais plus de 50 inscrits. Pour faire découvrir ce sport, il a été installé lors du forum des associations un court gonflable. Ainsi des enfants ont pu échanger quelques balles et apprécier le côté ludique du squash.

Pour cette nouvelle saison, il y a eu, deux grands changements :

Le premier est **la création d'une école de squash** qui est encadrée par un moniteur agréé, Patrick SCHUSTER. 8 enfants de 5 à 15 ans s'entraînent le samedi après-midi avec beaucoup de motivation.

Autre changement notoire : en plus des deux équipes évoluant dans les poules 1 et 2 du challenge Bruniera le lundi soir, il a été obtenu une dérogation pour inscrire **une équipe féminine** (normalement que deux équipes avec un seul court).



ÉTAT CIVIL

DÉCÉS



Gérard ROUZY	23 décembre
Michel MARTIN	24 décembre
André SAMUEL	30 décembre
Marie-France BERTULETTI	5 janvier
Andrée LABATUT	10 janvier
Roger SUDERIE	7 février
Honoré DORLÉAC	9 février
Georges SANCHEZ	14 mars
Henriette BOUBE	17 mars
Jean MUSSIER	18 mars
Rose BERGES	23 mars
Andrée MAITRE	10 avril
Marie DURAN	14 avril

Sincères condoléances aux familles.

NAISSANCES



Inaya EZZOUAK	17 janvier
<i>Inaya est née à Martres-Tolosane. Cette petite fille un peu trop pressée mais en parfaite santé a été mise au monde par les Pompiers de Cazères dans la voiture de ses jeunes parents.</i>	
Marcus MEUNIER	30 mars

D'autres naissances sont recensées sur cette période mais les familles ne souhaitent pas de publication.

Félicitations aux heureux parents !



MARIAGES



Helin LEVIER & Cihan ALGEMI	8 mars
Valérie PAPIN & Jean-Marc GLAREL	5 avril

Félicitations aux mariés !

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mercredi

9h à 12h / 13h30 à 17h30

Jeudi 9h à 12h / 15h à 17h30

Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h

Service urbanisme - Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi & vendredi de 9h à 12h, uniquement sur rdv en dehors de ces horaires, fermé le mercredi après-midi.

 12 Boulevard de la Magdeleine
31220 Martres-Tolosane

 contact@mairie-martres-tolosane.fr

 05 61 98 80 02

 www.mairie-martres-tolosane.fr

 @MartresTolosane31220
#MartresTolosane

 Martres Tolosane



**MARTRES
TOLOSANE**
CITÉ ARTISTE



**GRAND
PRESBYTÈRE**
ART CONTEMPORAIN

Grand presbytère

Place Henri Dulion / 05.61.87.64.93

 legrandpresbytere

 legrandpresbytere

 Legrandpresbytere
Martres-Tolosane



**AU BONHEUR
DES PAGES**
MÉDIATHÈQUE

Médiathèque Municipale

Rue du Portail / 05.61.98.61.79

Horaires d'ouverture au public
mardi, mercredi & samedi
10h à 12h30 et 13h à 18h



**MUSÉE
DE LA
FAÏENCE**

Musée de la faïence

Place Henri Dulion (Office de tourisme)

Ouvert de mars à décembre,
mêmes horaires d'ouverture que l'office.

 MuseefaienceMartresTolosane

 Musee.faience.Martres.Tolosane



ANGONIA Espace Culturel

Place du Général de Gaulle / 05.67.05.80.80

 angonia.fr

 EspaceCulturelAngonia

 espaceculturelangonia



Permanences Partenaires

La Mission locale

Permanence sur RDV

Contact : 09 70 22 05 00

La Maison des Solidarités

Permanences sur RDV

Contact : 05 61 98 44 70

Permanence numérique

Permanence sur RDV

Contact : 06 82 10 14 48

Permanence CIBC Occitanie

Conseil en évolution professionnelle

Sur RDV 09.72.01.02.03

AFIDEL

Permanence sur RDV

Contact : 05.62.00.90.25



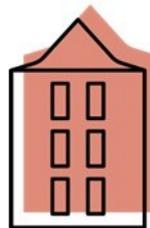
**Tous les 1er dimanches du mois
de mai à novembre 2025**

Visites libres et gratuites



**GRAND
PRESBYTÈRE**
ART CONTEMPORAIN

05 61 87 64 93



**MUSÉE
ARCHÉO
LOGIQUE**



**MUSÉE
DE LA
FAÏENCE**

05 62 02 01 79